

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade 8-10, quai de la Marne 75019 PARIS Tél. : 01.40.18.76.61	DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT "PERFECTIONNEMENT SPORTIF" MENTION : Escalade	Photo (à coller)
--	--	---------------------------------

Je soussigné(e) **NOM** : **Prénom** :

Nom de jeune fille (s'il y a lieu) : Nat. : Sexe :

Date de naissance : Lieu: Dépt. ou pays :

Adresse permanente :
.....

Code postal : Ville: Pays :

Téléphone : Courriel :

Déclare sur l'honneur que les renseignements fournis dans le présent dossier sont sincères et véritables, et sollicite mon inscription à la formation au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Spécialité Perfectionnement Sportif – Mention "**Escalade**", organisé par la **FFME**.

Lieu : Voiron (38),

Sélection et positionnement : 20 juillet 2022,

Formation : du 12 septembre 2022 au 5 juillet 2023.

Fait à, le

Signature du candidat :

Attention, cette fiche ne concerne que l'inscription à la formation ; pour vous inscrire aux tests techniques, veuillez remplir la fiche spécifique.

Personnes en situation de handicap :

La formation du DEJEPS Escalade est accessible aux personnes en situation de handicap. La formation sera adaptée en accord avec la DRAJES. Contact /réfèrent FFME : Sandrine Vanlandeghem, mail : s.vanlandeghem@ffme.fr

MAJ : 8/02/2022

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Le dossier d'inscription est à adresser complet par le candidat à
la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
 8-10 quai de la Marne / 75019 PARIS
au plus tard pour le 06 juillet 2022
Renseignement : Emmanuel Scicluna formation-pro@ffme.fr Tél : 01 40 18 76 61

Le dossier comprend les pièces suivantes :

La présente demande d'inscription : compléter la page 1, la partie renseignements complémentaires page 3 et 4 et la partie positionnement pages 6, 7 et 8 ;

Une photographie d'identité collée sur la demande d'inscription ;

Une photocopie d'un **document d'identité** : soit du livret de famille, soit de la carte nationale d'identité en cours de validité recto-verso, soit du passeport en cours de validité, soit de l'extrait d'acte de naissance ;

Une photocopie du diplôme de secourisme **P.S.C.1** (ou équivalent : A.F.P.S, S.S.T à jour du recyclage...) ;

Une photocopie du certificat individuel de participation à **l'appel de préparation à la défense**, pour les candidats et les candidates âgés de moins de 25 ans ;

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'escalade datant **de moins de trois mois** à la date de clôture des inscriptions ;

L'attestation 150 h d'encadrement en escalade, ou justificatif de dispense (cf. page 5)

L'attestation de participation à 3 compétitions officielles d'escalade ;

La fiche d'inscription aux tests techniques, ou le justificatif de dispense (cf. page 5) ;

Eventuellement, une photocopie des diplômes ou des brevets valant dispense des exigences préalables à la mise en situation pédagogique (cf. page 5) ;

Eventuellement, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Une lettre de motivation accompagnée d'un dossier (max 3 pages) présentant votre **structure d'accueil** potentielle ainsi que votre **projet professionnel**.

Avoir un tuteur avec un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au DEJEPS.

Info emploi SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI

Etes-vous :

Salarié(e)

Type de contrat :

CDI

CDD

CUI-CAE

CUI-CIE

Autre

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

Si autre, précisez :

.....

Adresse employeur :

.....

Votre employeur vous autorise-t-il à suivre la formation ? Oui Non

Demandeur d'emploi : Date d'inscription :

N° identifiant : Non inscrit :

Bénéficiaire du RSA : Oui Non

Prise en charge envisagée pour votre formation :

.....

Si vous avez obtenu l'accord d'un organisme pour financer tout ou partie de votre formation, joignez l'attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Info diplomes NIVEAU D'ETUDES OU FORMATIONS

Titre, diplôme :

Diplôme acquis :

Niveau atteint :

Diplôme professionnel sportif

(Si vous en possédez, joindre une copie du diplôme)

BAPAAAT

Précisez :

Date d'obtention :

Tronc commun 1^{er} degré

Date d'obtention :

BEES 1

Précisez :

.....

CQP AESA

Précisez :

BPJEPS

Précisez :

Date d'obtention :

CSAE

Date d'obtention :

DEJEPS

Précisez :

.....

AUTRE

Précisez :

Activités socio-culturelles

BAFA BAFD BASE

Autre (précisez) :

Votre investissement dans le milieu fédéral

Etes-vous licencié ? Oui Non

Si oui, n° de Licence :

Club d'appartenance et département :

Indiquez les brevets fédéraux obtenus (précisez lesquels) :
.....

Votre formation « en structure d'accueil »

Structure d'accueil envisagée : (Veuillez joindre la copie de la
RC pro de la structure)

Téléphone : Courriel :

Nom du Président ou directeur :
.....

Tuteur envisagé :
.....

Téléphone : Courriel :

Info tuteur

Attention le tuteur doit être titulaire de l'un des diplômes suivants : BEES 2^{ème} degré option escalade, DES Mention Escalade, DE escalade, DE escalade en milieu naturel ou professeur de sport, GHM. Le tuteur doit être impliqué dans le milieu professionnel escalade et justifier au minimum de trois années d'expérience d'enseignement collectif en escalade. Il doit disposer d'une carte professionnelle en cours de validité.

Info Honorabilité

Il appartient au préfet de département de s'assurer que les personnes désirant déclarer leur activité n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits mentionnés à l'article L. 212-9, en demandant aux services judiciaires un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de trois mois.

Comment avez-vous connu le DEJEPS Escalade ? :

Avez-vous une perspective d'emploi à l'issue de la formation ?

Oui Non

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

Rappel : Dispense des exigences préalables à l'entrée en formation

Dispense complète

- brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « escalade » ;
- diplôme de moniteur d'escalade du brevet d'Etat d'alpinisme ;
- **brevet fédéral « entraîneur deuxième degré »** délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade à jour de sa formation continue.

Dispense attestation d'expérience d'encadrement :

- diplôme de guide de haute montagne du brevet d'Etat d'alpinisme ;
- certificat de spécialisation « activités d'escalade » associé à la spécialité du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;
- brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien support technique « escalade » ;
- brevet fédéral d'animateur deuxième degré escalade « A2 » délivré par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique ;
- brevet fédéral « initiateur escalade » délivré par la Fédération sportive gymnique du travail ;
- **brevet fédéral « initiateur escalade »** délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade à jour de sa formation continue ;
- brevet fédéral « initiateur escalade » délivré par la Fédération française des clubs alpins et de montagne à jour de sa formation continue.

Dispense attestation des 2 tests techniques :

- le sportif de haut niveau en escalade inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport ;
- le candidat titulaire de l'attestation technique « **passport rouge performance** » ou du **brevet fédéral « ouvrier de compétition d'escalade de niveau régional »** délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade.

Les dispenses pour les exigences préalables à la mise en situation pédagogique

Pour pouvoir encadrer en structure d'accueil, l'arrêté prévoit des dispenses :

Dispense exigences préalables à la mise en situation pédagogique :

- brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « escalade » ;
- diplôme de guide de haute montagne du brevet d'Etat d'alpinisme ;
- diplôme de moniteur d'escalade du brevet d'Etat d'alpinisme ;
- brevet fédéral de moniteur d'escalade à jour de sa formation continue délivré par la Fédération française des clubs alpins et de montagne ;
- **brevet fédéral de moniteur d'escalade sportive** à jour de sa formation continue délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade ;
- **brevet fédéral d'entraîneur 2** d'escalade à jour de sa formation continue délivré par la Fédération française de la montagne et de l'escalade.

POSITIONNEMENT

En fonction de votre expérience, vous pouvez bénéficier d'allègements de formation, merci de renseigner le questionnaire ci-dessous : soyez direct et concis, l'entretien permettra de compléter ces informations. Pour le positionnement, apportez tout document qui permettrait d'attester votre expérience : par exemple, un dossier de présentation d'un projet, plaquette de communication d'un produit, bilan financier d'un projet, rétro-planning, attestation d'encadrement en initiation, perfectionnement, entraînement, avec des publics en situation de handicap, attestation de formation de cadres, topos précisant que vous êtes ouvrier...).

NOM :Prénom :

Positionnement UC1 et UC2

Avez-vous déjà réalisé plusieurs projets d'activité au sein d'une structure ? Si oui, indiquez les principaux ?

.....

.....

.....

Pouvez-vous préciser la méthode que vous avez suivie pour définir l'objectif et les caractéristiques d'un des projets ?

.....

.....

.....

Citez les principaux partenaires institutionnels avec lesquels vous avez été en contact pour réaliser un des projets. Présentez leur contribution respective à ce projet.

.....

.....

.....

Avez-vous conduit toutes les dimensions (gestion des ressources humaines, financières, communication, commercialisation...) et toutes les étapes de ces projets ?
Si oui, décrivez brièvement ces différents aspects ou ces différentes étapes.

.....

.....

.....

Positionnement UC3 et UC4

Avez-vous déjà proposé des produits d'animation ? Si oui, précisez lesquels ? A quel public ?

.....

.....

.....

Avez-vous déjà proposé des progressions en initiation ? Si oui, sur quelle durée ? Pour quel public ? Présentez les différentes étapes de cette progression en quelques lignes.

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà encadré des publics particuliers ? Lesquels ? Comment avez-vous adapté votre enseignement à leurs spécificités ?

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà encadré des pratiquants en perfectionnement ? Quels étaient leurs facteurs limitants ? Comment les avez-vous aidés à les dépasser ?

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà entraîné des grimpeurs ?

Si oui, à quel niveau, dans quelle discipline et dans quel contexte ?

Quelle méthode avez-vous suivie pour programmer et planifier leurs entraînements ?

A quels principes faites-vous particulièrement attention pour leur proposer un entraînement efficace et respectueux de leur intégrité ?

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà formé des futurs cadres ?

Si oui, pour quelle formation ? Quelles compétences avez-vous développées ? Comment ? A quelles règles faites-vous particulièrement attention en formation pour adultes ?

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà ouvert des voies en SAE et équipé en SNE ?

Quelles précautions prenez-vous lors de ces activités pour gérer votre sécurité et celle des tiers ?

.....

.....

.....

.....